

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Afférent aux opérations de l'exercice 2009
de la Fondation européenne pour la formation

L'ETF fait partie des agences de l'Union européenne. Elle a pour mission d'aider les pays en transition et en développement à exploiter leur potentiel en ressources humaines grâce à la réforme des systèmes d'éducation, de formation et du marché du travail dans le cadre de la politique extérieure de l'Union européenne

Villa Gualino
Viale Settimio Severo 65
I - 10133 Turin - Italie

E-mail: info@etf.europa.eu
Page d'accueil: www.etf.europa.eu
T: +39.011.630.2222
F: +39.011.630.2200

Rapport établi par:
Martine Smit – Comptable
Josefina Burgos Mateu – Comptable adjoint

TABLE DES MATIERES

Glossaire	4
I. Introduction	5
II. Conseil de direction et équipe de gestion	6
III. États financiers 2009	9
1. Compte de résultat économique	9
2. État de variation des capitaux propres	10
3. Bilan	11
4. Analyse des flux de trésorerie	13
5. Compte de résultat budgétaire	14
6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique	15
7. Soldes bancaires	16
8. Éléments d'actif et de passif éventuels	17
IV. Remarques sur les états financiers	18
1. Compte de résultat économique	19
2. État de variation des capitaux propres	20
3. Bilan	20
4. Analyse des flux de trésorerie	23
5. Compte de résultat budgétaire	23
6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique	23
7. Éléments d'actif et de passif éventuels	23
V. Remarques sur l'exécution du budget et la gestion financière	24
1. Introduction	24
2. Utilisation des crédits	26
i. Crédits de l'exercice courant – Subvention ETF	26
ii. Crédits reportés de 2008 à 2009 – Subvention ETF	31
iii. Crédits des fonds affectés	33
VI. Tableau des effectifs de l'ETF	34
Annexe I: Liste des membres du conseil de direction	35

GLOSSAIRE

Dettes à court terme	Dettes détenues par l'entité et échéant dans l'année. Les dettes à court terme font partie des dettes courantes.
Comptabilité d'engagement	Méthodologie comptable qui reconnaît les revenus lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses lorsqu'elles sont réalisées, plutôt qu'à leur réception ou à leur paiement.
Actif	L'actif appartient à une personne physique ou morale et a une valeur commerciale ou une valeur d'échange. L'actif peut consister en des biens ou en des créances sur autrui.
C1/Encours de crédits	Crédits approuvés de l'exercice en cours ou fonds réservés aux opérations et activités de l'exercice en cours.
C4/Crédits délégués	Crédits approuvés de l'exercice en cours ou fonds réservés aux opérations et activités spécifiquement déléguées.
C8/Report	Crédits reportés de droit. Report de crédits engagés mais non payés durant l'exercice précédent, également appelé «Reste à liquider» (RAL).
R0/Recettes affectées	Fonds destinés à un usage spécifique, reçus d'organismes autres que la Commission européenne.
Comptabilité de caisse	Méthode comptable basée sur les flux de trésorerie. Les transactions sont comptabilisées lors de l'encaissement ou du décaissement des montants.
Convention	Les conventions sont des accords passés entre la Commission européenne et l'ETF qui portent sur des tâches spécifiques à exécuter par l'ETF.
Actif circulant	Série d'éléments d'actifs considérés comme étant liquides dans la mesure où ils peuvent être convertis en argent dans l'année. Ces postes du bilan comprennent les disponibilités, les créances et les stocks.
Dettes courantes	Dettes à payer dans l'année suivant la date du bilan.
État financier	Rapport écrit présentant une description quantitative de la santé financière d'une organisation. Il comprend un compte de résultat économique (équivalent à un état des profits et pertes), un bilan, un tableau des flux de trésorerie, un état de variation des capitaux propres et des remarques explicatives.
Régie d'avances	Comptes bancaires et/ou espèces servant aux petites dépenses.
Passif	Obligation financière, dette, créance ou perte potentielle.
RAL	Reste à liquider, pour crédits restant à liquider.

I. INTRODUCTION

Base de travail

Les états financiers ont pour objectif de fournir des informations sur la situation financière, la performance et les flux de trésorerie de la Fondation européenne pour la formation (ci-après l'ETF) présentant une utilité pour un large éventail d'utilisateurs.

L'ETF est passée d'une comptabilité de caisse à une comptabilité d'engagement depuis le début de l'exercice 2005.

Depuis cet exercice, les états financiers ont été préparés conformément aux règles de comptabilité adoptées par le comptable de la Commission européenne, qui sont fondées sur les principes de la comptabilité d'engagement en ce qui concerne le résultat économique, le bilan et les flux de trésorerie. Pour toute information complémentaire sur les règles et principes de comptabilité, consultez la section IV, «Remarques sur les états financiers». L'exécution du budget est préparée sur la base d'une comptabilité de caisse modifiée.

Les politiques en matière de comptabilité ont été appliquées de manière cohérente durant l'ensemble de la période.

Entité publique

Les présents états financiers concernent l'ETF, entité du secteur public instituée par le règlement n° 1360/90 du Conseil du 7 mai 1990.

En 2008, le règlement financier révisé de l'ETF a été soumis pour approbation au conseil de direction pour adoption (n° 1339/2008) et il est entré en vigueur le 10 janvier 2009.

L'ETF reçoit une subvention annuelle provenant du budget global de la CE et peut également recevoir des contributions d'autres organismes privés ou publics et des gouvernements. L'ETF est chargée par la Commission de la gestion d'autres fonds, pour la mise en œuvre de projets d'enseignement et de formation professionnels, tels que les programmes CARDS (Balkans occidentaux), Tacis (Europe orientale et Asie centrale) et MEDA (région méditerranéenne).

L'ETF a pour mission d'aider les pays en transition et en développement à exploiter leur potentiel en ressources humaines grâce à la réforme des systèmes d'éducation, de formation et du marché du travail dans le cadre de la politique extérieure de l'Union européenne

II. CONSEIL DE DIRECTION ET EQUIPE DE GESTION

Le Conseil de direction

La Fondation européenne pour la formation est dirigée par un conseil comprenant un représentant de chaque État membre de l'Union européenne, trois représentants de la Commission ainsi que trois experts sans droit de vote nommés par le Parlement européen. En outre, trois représentants des pays partenaires peuvent participer aux réunions du conseil de direction en qualité d'observateurs. Les réunions sont présidées par un représentant de la DG Éducation et Culture.

Le conseil de direction s'est réuni trois fois en 2009. Il est responsable de l'adoption du projet de programme de travail annuel de l'ETF et de son budget, sous réserve de l'approbation du Parlement européen dans le contexte du budget général de l'Union européenne.

- **Réunion du 3 avril 2009 (Bruxelles)**

Une session extraordinaire du conseil de direction de l'ETF s'est tenue le 3 avril 2009, à Bruxelles, l'objectif étant d'interroger les candidats sélectionnés pour le poste de directeur de la Fondation; M^{me} Madlen Serban a été sélectionnée en vue de sa nomination.

- **Réunion du 15 juin 2009 (Turin)**

Rapport annuel d'activités 2008

Le projet du rapport annuel d'activités de l'ETF a été présenté pour 2008, année de transition avant l'adoption du règlement refondu. Le rapport est structuré autour des trois piliers sur lesquels l'ETF appuie son action: 1) Contribution aux instruments d'aide extérieure; 2) Communications internes; 3) Gestion et contrôle interne.

Le document a été adopté par le conseil de direction. Il sera transmis au Conseil et au Parlement européen.

États financiers et réserve budgétaire de l'ETF

Les états financiers ont été présentés pour 2008. Établie par le règlement financier, la présentation des états financiers est identique pour la Commission européenne et les autres organes de l'UE. La Cour des comptes a rendu un avis officiel globalement favorable, qui, parallèlement à l'avis du conseil de direction, sert de base à la décharge budgétaire. Le Parlement européen a donné décharge concernant les états financiers 2007 de l'ETF le 23 avril 2009.

Les états financiers 2008 se caractérisent essentiellement par une différence de 9 millions d'euros dans le bilan, qui s'explique par le rapatriement de l'assistance technique Tempus à Bruxelles en cours d'exercice, lequel se traduit également dans le flux de trésorerie, ainsi que par un niveau des engagements sur la subvention de l'ETF de 98,56 %, une amélioration significative par rapport à 2007.

L'avis officiel du conseil de direction sur les états financiers 2008 doit être transmis à l'autorité budgétaire d'ici le 1^{er} juillet 2009.

Le conseil de direction a adopté les états financiers 2008.

Virement entre titres du budget 2009

Conformément au règlement financier, qui stipule que tout virement budgétaire de titre à titre qui excède 10 % des crédits disponibles de l'exercice doit être approuvé par le conseil de direction, l'ETF a sollicité l'approbation du conseil de direction pour un virement de 200 606 euros afin de couvrir des projets opérationnels et de communications relevant du titre 3 (dépenses résultant de l'exercice de missions spécifiques). Ce montant a été déterminé à la suite d'une analyse critique des besoins budgétaires effectuée début 2009. Jusqu'à l'approbation de la refonte, l'ETF a basé ses calculs budgétaires sur l'hypothèse

que le Parlement européen appliquerait au budget 2009 une réserve de 2 millions d'euros dans l'attente de l'adoption du règlement refondu. Celui-ci ayant été approuvé en décembre 2008, cette réserve n'a jamais été appliquée en pratique.

Le conseil de direction approuve le virement budgétaire.

Il a été présenté un aperçu de la planification budgétaire pour 2010, laquelle est cohérente avec le budget 2009, et n'augmente que pour compenser l'inflation. Il est également prévu que les effectifs resteront alignés sur ceux de 2009. Un changement important tient au nouveau règlement financier approuvé par le conseil de direction en 2008 et entré en vigueur le 10 janvier 2009. Cela affectera la gestion du budget 2010.

Le conseil de direction a adopté le projet de budget 2009 et l'avant-projet de budget 2010, ainsi que le programme de travail de l'ETF pour 2009 avec les révisions demandées.

- **Réunion du 16 novembre 2009 (Turin)**

Programme de travail et budget

Les perspectives à moyen terme ont été présentées selon plusieurs points de vue: vision, objectifs stratégiques, six objectifs spécifiques, trois nouveaux thèmes clés, fonctions et priorités stratégiques. Dans le document, les résultats sont en rapport avec les titres budgétaires, les fonctions et les thèmes clés.

Le programme de travail de l'ETF pour 2010 repose sur le cadre stratégique esquissé dans les perspectives à moyen terme.

Parmi les priorités organisationnelles pour 2010, sont cités la gestion des connaissances, la communication interne, la gestion des ressources, l'assurance et le contrôle de la qualité, la coopération entre agences et entre États membres et, enfin, une approche budgétaire plus axée sur les activités.

Trois documents budgétaires ont été présentés au conseil de direction: le budget 2010, l'avant-projet de budget 2011 et le budget 2009 révisé.

Les frais de personnel ont toujours représenté une forte proportion du budget de l'ETF du fait que l'agence est un centre d'expertise. Toutefois, en 2009, il a été possible de transférer plus d'un million EUR des titres du budget correspondant au personnel et à l'infrastructure (titres 1 et 2) vers le titre des opérations (titre 3). Pour 2011, l'objectif est d'augmenter le budget opérationnel pour maintenir le même niveau qu'en 2009, ce qui sera en partie réalisé par un transfert des frais de mission vers ce titre du budget. Les coûts de traduction ont été décentralisés pour les publications spécialisées vers les différents projets, d'où une réduction de ce poste budgétaire. Ces deux mesures ont l'avantage d'accroître la transparence. De plus amples informations sur la ventilation du budget en termes de projets figurent dans les différentes fiches de projet qui seront disponibles au début 2010.

Les documents sont tous approuvés par le conseil de direction.

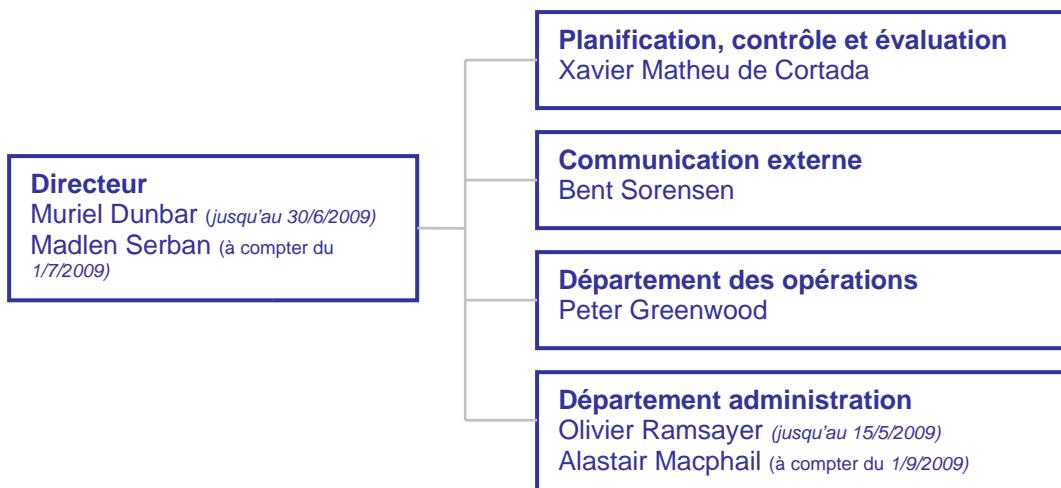
Structure de l'ETF

En 2009, aucun changement particulier n'est intervenu dans la structure de l'ETF.

À la base de toutes les opérations de l'ETF se trouvent l'unité «Planification, contrôle et évaluation», le département «Administration» et l'unité «Communication externe» qui fournissent un soutien technique et administratif à l'ensemble de l'organisation.

Les chefs de département respectifs, avec la directrice, forment l'équipe de gestion (EG), qui est l'organe décisionnel au sein de l'ETF.

En 2009, la structure globale se présentait de la manière suivante:



Des changements notables sont intervenus dans la composition de l'équipe de gestion en 2009. Le 1^{er} juillet 2009, Madlen Serban est entrée en fonction comme directrice le 1^{er} septembre, Alastair Macphail a endossé la fonction de chef du département «administration».

III. États financiers 2009

1. Compte de résultat économique

	2009	2008
Recettes opérationnelles	19 438 999,36	20 535 829,15
Recettes opérationnelles - subvention CE	18 800 000,00	16 801 036,74
Recettes opérationnelles - remboursement CDT	85 791,00	0,00
Recettes opérationnelles - divers	-15 184,35	-1 431,93
Recettes opérationnelles - ministère italien des affaires étrangères	20 282,47	437 007,14
Recettes opérationnelles - ETE - MEDA	0,00	0,00
Recettes opérationnelles - Tempus TA 2004/05	0,00	1 244 006,07
Recettes opérationnelles - Tempus TA 2007	0,00	529 030,58
Recettes opérationnelles - en attente d'apurement par la CE	548 110,24	1 526 180,55
TOTAL DES RECETTES OPERATIONNELLES	19 438 999,36	20 535 829,15
Dépenses administratives	-15 071 245,57	-14 105 816,70
Dépenses de personnel	-12 278 504,74	-11 519 281,07
Dépenses liées aux immobilisations	-309 525,43	-333 636,57
Autres dépenses administratives	-2 483 215,40	-2 252 899,06
Dépenses opérationnelles	-4 978 300,42	-6 358 061,63
Dépenses opérationnelles - subvention CE	-4 409 907,71	-2 819 111,74
Dépenses opérationnelles - ministère italien des affaires étrangères	-20 282,47	-437 007,14
Dépenses opérationnelles - ETE-MEDA	-548 110,24	-1 526 180,55
Dépenses opérationnelles - Tempus TA 2004/05	0,00	-1 046 731,62
Dépenses opérationnelles - Tempus TA 2007	0,00	-529 030,58
TOTAL DÉPENSES ADMINISTRATIVES ET OPÉRATIONNELLES	-20 049 545,99	-20 463 878,33
EXCEDENTS PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	-610 546,63	71 950,82
Dépenses financières	-734,13	-314,00
<i>DEFICITS PROVENANT DES ACTIVITES NON OPERATIONNELLES</i>	<i>-734,13</i>	<i>-314,00</i>
SURPLUS DES ACTIVITES ORDINAIRES	-611 280,76	71 636,82
SURPLUS/(DEFICIT) DES POSTES EXTRAORDINAIRES	0,00	0,00
RESULTAT ECONOMIQUE DE L'ANNEE	-611 280,76	71 636,82

2. État de variation des capitaux propres

Capitaux	Excédents/déficits accumulés	Résultat économique de l'exercice	Capitaux (total)
Bilan au 31 décembre 2007	872 968,84	71 636,82	944 605,66
Changements des politiques de comptabilité	0,00		0,00
Autres réévaluations	0,00		0,00
Reclassements	0,00		0,00
Affectation du résultat économique 2007	71 636,82	-71 636,82	0,00
Résultat économique de l'exercice 2008	0,00	-611 280,76	-611 280,76
Bilan au 31 décembre 2009	944 605,66	-611 280,76	333 324,90

Note: L'ETF ne possède pas de réserves

3. Bilans financiers au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008

ACTIF	31/12/2009	31/12/2008	PASSIF	31/12/2009	31/12/2008
A. VALEURS IMMOBILISÉES			A. CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations incorporelles			Excédents/déficits accumulés	944 605,66	872 968,84
Droits d'occupation	5 000 000,00	5 000 000,00	Résultat économique de l'exercice	-611 280,76	71 636,82
Licences de logiciels	344 637,63	340 634,85	CAPITAL TOTAL	333 324,90	944 605,66
Amortissement	-2 786 785,65	-2 585 398,25	C. PASSIF NON COURANT		
Sous-total	2 557 851,98	2 755 236,60	Provision pour risques et frais		
Immobilisations corporelles			Affaires juridiques	998 712,86	861 000,00
Matériel et mobilier	304 675,54	270 739,20	TOTAL PASSIF NON COURANT	998 712,86	861 000,00
Equipement informatique	1 394 724,41	1 378 574,41	D. PASSIF COURANT		
Amortissement	-1 558 370,94	-1 441 373,77	Provision pour risques et frais	0,00	0,00
Sous-total	141 029,01	207 939,84	Dettes à court terme	4 977 576,17	6 453 339,41
TOTAL VALEURS IMMOBILISÉES	2 698 880,99	2 963 176,44	Créditeurs courants	3 426 670,44	2 997 536,29
B. ACTIF CIRCULANT			Créditeurs divers	313 995,73	283 550,95
Stocks			Compte de régularisation actif et passif	710 703,06	780 237,94
Publications	37 964,75	29 105,61	Autres dettes à court terme dues à des entités consolidées de la CE	47 598,26	34 911,38
Sous-total	37 964,75	29 105,61	Préfinancement reçu d'entités consolidées de la CE	478 608,68	2 357 102,85
Préfinancement à court terme			TOTAL PASSIF COURANT	4 977 576,17	6 453 339,41
Préfinancement à court terme	1 130 769,99	987 793,91			
Sous-total	1 130 769,99	987 793,91			
Créances à court terme					
Créances courantes	11 046,09	35 008,34			
Créances diverses	101 576,24	188 251,77			

Autres	76 329,71	35 754,93			
Créances à court terme auprès d'entités consolidées	1 386,00	1 235,00			
Sous-total	190 338,04	260 250,04			
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
Comptes bancaires	2 251 160,16	4 017 469,07			
Régie d'avances	500,00	1 150,00			
Sous-total	2 251 660,16	4 018 619,07			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 610 732,94	5 295 768,63			
TOTAL	6 309 613,93	8 258 945,07		TOTAL	6 309 613,93
					8 258 945,07

4. État de la trésorerie

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2009	2008
Excédents provenant des activités d'exploitation	-611 280,76	71 636,82
<u>Ajustements</u>		
Amortissements (immobilisations incorporelles)	201 387,40	204 348,94
Amortissements (immobilisations corporelles)	116 997,17	120 974,33
Provisions pour risques et frais liés au personnel	137 712,86	-140 000,00
Diminution de la réduction de valeur pour les dettes douteuses	8 933,34	23 901,91
Diminution du stock	-8 859,14	-2 576,77
Diminution du préfinancement à court terme	-142 976,08	-130 956,17
Augmentation des créances à court terme	61 129,66	4 086 841,71
Diminution des créances liées à des entités consolidées de la CE	-151,00	130,97
Diminution des dettes à court terme	390 044,05	-627 738,53
Augmentation du passif lié à des entités consolidées de la CE	-1 865 807,29	-12 252 366,67
Perte sur la vente de propriétés, d'installations et d'équipements	0,00	0,00
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	-1 712 869,79	-8 645 803,46
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-54 089,12	-152 579,15
Produits d'immobilisations corporelles et incorporelles (+)	0,00	11 525,28
Flux net de trésorerie net provenant des activités d'investissement	-54 089,12	-141 053,87
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-1 766 958,91	-8 786 222,12
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	4 018 619,07	12 806 111,61
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	2 251 660,16	4 018 619,07

En ce qui concerne les activités opérationnelles, l'ETF ne prévoit pas de provision pour les créances, préfinancements et postes extraordinaires — uniquement pour les dettes à long terme.

En ce qui concerne les activités d'investissement, l'ETF ne perçoit pas de revenus liés aux produits d'actifs immobilisés, d'activités financières ou d'opérations de reclassification.

L'ETF n'offre pas d'avantages sociaux au personnel, mais les congés non pris sont enregistrés comme «autres dettes».

5. Compte de résultat budgétaire

	31/12/2009	31/12/2008
Recettes		
Subventions de la CE	18 800 000,00	17 984 000,00
CDT - Centre de traduction	85 791,00	0,00
Autres bailleurs de fonds - ministère italien des affaires étrangères	225 856,49	437 007,14
Autres bailleurs de fonds - CE - convention ETE-MEDA	0,00	500 000,00
Autres bailleurs de fonds - CE - convention Tempus TA 2007	0,00	261 000,00
Recettes diverses	7 655,85	4 621,34
Total des recettes (a)	19 119 303,34	19 186 628,48
Dépenses		
<i>Personnel - Titre I du budget</i>		
Paiements	-12 368 578,56	-12 179 277,99
Crédits reportés	-751 347,43	-532 507,33
<i>Administration - Titre II du budget</i>		
Paiements	-1 087 490,84	-1 127 134,82
Crédits reportés	-356 517,81	-358 850,22
<i>Activités d'exploitation - Titre III du budget</i>		
Paiements	-4 614 292,77	-3 025 222,23
Crédits reportés	-70,00	0,00
<i>Recettes affectées - Titre IV</i>		
Paiements	-351 795,27	-366 712,05
Crédits reçus - non payés en 2009	-503 728,84	-629 667,59
<i>CE - Convention - ETE - MEDA - Titre V</i>		
Paiements	-548 110,24	-1 526 180,55
Crédits reçus - non payés en 2009	-450 173,11	-998 283,35
<i>CE - convention - Tempus TA 2004/05 - Titre VI</i>		
Paiements	0,00	-352 372,42
Crédits reçus - non payés en 2009	0,00	0,00
<i>CE - convention - Tempus TA 2007 - Titre VI</i>		
Paiements	0,00	-538 243,87
Crédits reçus - non payés en 2009	0,00	0,00
Total des dépenses (b)	-21 032 104,87	-21 634 452,42
Résultats budgétaires pour l'exercice financier (a-b)	-1 912 801,53	-2 447 823,94
Crédits reportés et annulés	213 061,56	399 018,75
Ajustement pour report à partir de l'exercice précédent de crédits disponibles au 31 décembre provenant des recettes préaffectées	1 627 950,94	3 230 609,92
Déficiences de change	1 462,62	1 158,53
Solde du compte de résultat de l'exercice financier	-70 326,41	1 182 963,26
Solde reporté de l'exercice financier précédent	1 182 963,26	5 313 210,89
Remboursements à la CE	-1 182 963,26	-5 313 210,89
Montant total à rembourser à la CE	-70 326,41	1 182 963,26
Subvention de la Commission (recettes accumulées)	18 800 000,00	16 801 036,74
Montant relatif à l'exercice 2009 à rembourser à la CE	0,00	1 182 963,26

6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique

		Montant
Profits économiques 2009	+/-	-611 280,76
Ajustement des postes de régularisation (postes non compris dans le résultat budgétaire, mais compris dans le résultat économique)		
Ajustements pour la séparation des régularisations (reprise 31.12.N-1)	-	-2 314 259,14
Ajustements pour la séparation des régularisations (régularisations 31.12.N)	+	2 371 374,13
Montant provenant du compte de liaison avec la Commission repris dans le compte de résultat économique	-	0,00
Amortissement d'immobilisations incorporelles et corporelles	+	309 525,43
Provisions	+	137 712,86
Ordres de recouvrement émis en 2009	-	15 184,35
Préfinancements régularisés au cours de l'exercice	+	987 793,91
Paiements effectués à partir de crédits de paiement reportés	+	678 295,99
Dépenses à régulariser CE pour l'exercice 2009 sur les fonds affectés	+/-	-548 110,24
Différences de change	+/-	1 462,62
Ajustements des postes budgétaires (postes compris dans le résultat budgétaire, mais non compris dans le résultat économique)		
Acquisitions d'actifs	-	-36 347,12
Nouveaux préfinancements payés au cours de l'exercice 2009	-	-1 130 769,99
Ordres de recouvrement budgétaires émis et payés	-	7 655,85
Crédits de paiement reportés à l'exercice 2010	-	-2 061 837,19
Annulation des crédits de paiement reportés non utilisés de l'exercice précédent	+	213 061,56
Ajustement des reports de l'exercice précédent provenant de recettes affectées	+	1 627 950,94
Provisions pour risques et frais	-	56 403,90
Autres - Fonds ITF 2009	+/-	225 856,49
	total	-70 326,41
Résultat budgétaire 2009		-70 326,41
Delta non expliqué		0,00

7. Soldes bancaires

	31.12.2009	31.12.2008
ETF		
ETF euros national	193 393,48	227 886,39
ETF euros	785 438,92	1 889 362,40
ETF ministère italien des affaires étrangères	533 869,18	643 004,71
ETF régie d'avances	500,00	1 150,00
	1 513 201,58	2 761 403,50
Convention ETE MED		
ETE MED	738 458,58	1 257 215,57
	738 458,58	1 257 215,57
Total	2 251 660,16	4 018 619,07

Les conventions sont des accords passés entre la Commission européenne et l'ETF. Ces fonds, ainsi que les fonds provenant du ministère italien des affaires étrangères, sont de nature pluriannuelle et n'ont pas d'impact sur le résultat économique de l'ETF dans la mesure où ils sont versés aux bénéficiaires finaux ou remboursés lorsqu'ils ne sont pas distribués. Les fonds en question apparaissent dans le bilan à la rubrique Dettes à court terme. Cela vaut également pour les intérêts encaissés.

8. Éléments d'actif et de passif éventuels au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008

ACTIF ÉVENTUEL	31/12/2009	31/12/2008
Garanties perçues pour des préfinancements	234 240,00	543 986,00
TOTAL	234 240,00	543 986,00

PASSIF ÉVENTUEL	31/12/2009	31/12/2008
RAL - Engagements de paiement sur crédits en souffrance	1 107 865,24	891 357,55
TOTAL	1 107 865,24	891 357,55

IV. REMARQUES SUR LES ETATS FINANCIERS

Règles et principes comptables

Les principes comptables appliqués sont conformes aux dispositions du règlement financier de l'ETF, adopté par le conseil de direction de l'ETF le 7 janvier 2003 et complété par les modalités d'application adoptées le 8 septembre 2003. Les modalités d'application correspondantes du règlement financier révisé de L'ETF sont encore en cours de révision.

Les états financiers sont établis sur la base des principes comptables généralement admis spécifiés dans les modalités d'application détaillées du règlement financier général, à savoir:

- (a) la continuité des activités;
- (b) la prudence;
- (c) la permanence des méthodes comptables;
- (d) la comparabilité des informations;
- (e) l'importance relative;
- (f) la non-compensation;
- (g) la prééminence du fond sur la forme;
- (h) la comptabilité d'exercice;

L'ETF base ses règles de comptabilité sur celles appliquées par la CE. Celles-ci ont été établies en conformité avec les normes de comptabilité publique internationale (IPSAS) publiées par l'International Federation of Accountants (IFAC).

Dans la comptabilité d'exercice, les transactions et autres événements sont comptabilisés lorsqu'ils surviennent (et plus seulement à la réception ou au versement des fonds ou de leur équivalent). Ils sont donc enregistrés dans les livres de comptes et comptabilisés dans les relevés financiers des périodes auxquelles ils se rapportent. Les éléments comptabilisés dans le cadre de cette méthode sont les actifs, les passifs, les actifs nets/fonds propres, les recettes et les dépenses.

Conversion en euros

Le budget de l'ETF est préparé et exécuté en euros et les comptes sont présentés en euros. Certaines opérations relatives au personnel sont converties aux taux nationaux, au moyen des taux de change de l'euro annoncés dans la série C du Journal officiel des Communautés européennes et conformément aux dispositions statutaires en la matière. Tous les engagements budgétaires et juridiques sont établis en euros.

Éléments des états financiers

Les états financiers comportent les postes suivants:

1. Compte de résultat économique
2. État de variation des capitaux propre
3. Bilan
4. Analyse des flux de trésorerie

Les états suivants sont fournis pour contribuer à la présentation d'une image fidèle et sincère:

5. Compte de résultat budgétaire
6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique
7. Soldes bancaires
8. Éléments d'actif et de passif éventuels

1. COMPTE DE RESULTAT ECONOMIQUE

Le compte de résultat économique est l'équivalent d'un «compte des profits et pertes». Il présente les revenus, les dépenses et les revenus/pertes nets de l'exercice, c'est-à-dire le «résultat économique». Celui-ci est déterminé en déduisant le total des dépenses du total des recettes. Cette différence est augmentée ou diminuée par les résultats économiques des exercices antérieurs et en particulier par les montants remboursés à la Commission.

Recettes d'exploitation

Les recettes sont comptabilisées lorsqu'elles sont acquises, à savoir, concernant la subvention de la Commission, au moment de l'adoption du budget annuel. S'agissant des autres financements CE, l'ETF est en train d'adopter la même approche que pour les financements provenant d'autres sources, c'est-à-dire que les recettes sont acquises à la réception du paiement.

Les recettes d'exploitation sont ventilées de la manière suivante:

- La subvention annuelle de la Commission
Les recettes liées à la subvention de la Commission représentent la subvention annuelle de la Commission d'un montant de 18 800 000,00 euros, moins le montant à rembourser, soit 0,00 euros, ce qui donne un total de 18 800 000,00 euros.
- Par addition des recettes diverses accumulées d'un montant total de -/- 16 646,97 euros et de 1 462,62 euros au titre des différences de change, on obtient un total de recettes diverses s'élevant à -/- 15 184,35 euros.
- La subvention de la Commission est répartie entre les titres 1 & 2 (15 03 27 01) et le titre 3 (15 03 27 02)
- Autres recettes d'exploitation
La contribution reçue en 2009 du ministère italien des Affaires étrangères s'élève à 225 856,49 euros. Cependant, à partir de 2009, pour donner une présentation plus réaliste et conforme aux principes de la comptabilité d'engagement, introduit comme recettes, l'on trouve un montant de 20 282,47 euros équivalant à la somme prélevée sur les fonds reçus pour 2009. Le montant restant est inclus dans les passifs en tant que «Compte de régularisation actif et passif». Ce type de financement est désigné sous le terme «fonds affectés» ou «recettes affectées». Introduit comme recettes, on trouve l'ajustement pour les dépenses déjà prises en compte, représentant le montant des dépenses pour le projet ETE_MEDA (548 110,24 euros), à apurer par la Commission.
- Un montant de 85 791 euros a été reçu du Centre de traduction.

Dépenses administratives et opérationnelles

Au sens du calcul du solde de l'exercice, les dépenses font référence aux paiements sur crédits de l'exercice, auxquels s'ajoutent les dépenses accumulées afférentes aux engagements du même exercice financier qui sont reportées à l'exercice suivant.

Les paiements enregistrés dans les comptes sont ceux qui ont été autorisés et effectués par le comptable avant le 31 décembre 2008.

Le report des crédits est généralement limité au seul exercice suivant, sauf en ce qui concerne les recettes affectées. Les crédits relatifs aux recettes affectées peuvent être reportés jusqu'à la date finale de l'accord y afférent.

Le report est de droit lorsqu'il correspond à un engagement juridiquement contraignant restant à payer; dans tous les autres cas, il est soumis à l'autorisation préalable du conseil de direction.

Les dépenses se divisent en dépenses administratives, opérationnelles et financières, ainsi qu'en paiements liés aux recettes affectées.

Les dépenses administratives englobent 1) les paiements liés au personnel, y compris les dépenses accumulées liées aux congés du personnel qui n'ont pas été pris durant l'exercice, 2) les coûts liés aux stocks et aux immobilisations y compris les amortissements, et 3) d'autres dépenses administratives notamment liées à l'infrastructure et au matériel, y compris les pertes liées au taux de change.

Les dépenses opérationnelles sont dans l'ensemble liées à l'exécution du programme de travail de l'ETF. Elles comprennent les montants liés à l'exécution de projets financés en dehors de la subvention annuelle de l'ETF, c'est-à-dire les recettes affectées.

Les dépenses financières comprennent les frais bancaires et les arrondis.

2. État de variation des capitaux propres

L'état de variation des capitaux propres comprend seulement le résultat économique de l'exercice.

3. Bilan

Le bilan est une liste détaillée faisant apparaître tous les éléments d'actif et de passif ainsi que les fonds propres reflétant la situation financière d'une organisation à une date précise. Pour l'ETF, cette date est le 31 décembre 2009.

Actif

Actif immobilisé

L'actif immobilisé comprend les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles. Les immobilisations incorporelles représentent les droits d'occupation des locaux et les licences d'utilisation des logiciels. L'amortissement relatif aux droits d'occupation des locaux est calculé sur la base du contrat de location de 30 ans faisant suite à la contribution financière allouée pour les travaux de restauration. Les frais de location annuelle sont symboliquement de 1 euro.

Les immobilisations corporelles représentent tous les biens meubles (matériel informatique, installations techniques et mobilier) dont le prix d'achat est supérieur à 420 euros et qui sont évalués à leur valeur d'acquisition en monnaies nationales, convertie en euros aux taux de change comptable en vigueur à la date de l'achat.

La date de livraison est prise comme base pour le calcul de l'amortissement, qui est calculé tous les mois.

L'actif immobilisé n'est pas inscrit au compte des dépenses; il est enregistré immédiatement en tant qu'actif dans le bilan. L'amortissement est comptabilisé parmi les dépenses. L'amortissement a une influence sur le résultat de l'exercice financier. La valeur comptable nette de l'actif immobilisé est présentée dans les deux tableaux ci-dessous.

Immobilisations incorporelles

	Droits d'occupation des locaux	Licences de logiciels	Total
A. Prix d'achat:			
Valeur au 1er janvier 2009	5 000 000,00	340 634,85	5 340 634,85
Changements durant l'exercice:			
• Additions	4 002,78	4 002,78	
• Retraits		0,00	
• Correction sur la valeur du solde		0,00	
Fin de l'exercice:	5 000 000,00	344 637,63	5 344 637,63
B. Amortissement			
Valeur au 1er janvier 2009	2 333 333,34	252 064,91	2 585 398,25
Changements durant l'exercice:			

• Additions	166 666,66	34 720,74	201 387,40
• Retraits			0,00
• Correction sur la valeur du solde			0,00
Fin de l'exercice:	2 500 000,00	286 785,65	2 786 785,65
Valeur nette (A + B)	2 500 000,00	57 851,98	2 557 851,98

Immobilisations corporelles

	Installations, machines et meubles	Équipement informatique	Total
A. Prix d'achat:			
Valeur au 1er janvier 2009	270 739,20	1 378 574,41	1 649 313,61
Changements durant l'exercice:			
• Additions	33 936,34	16 150,00	50 086,34
• Retraits			0,00
• Correction sur la valeur du solde			0,00
Fin de l'exercice:	304 675,54	1 394 724,41	1 699 399,95
B. Amortissement			
Valeur au 1er janvier 2009	-232 134,48	-1 209 239,29	-1 441 373,77
Changements durant l'exercice:			
• Additions	-12 087,81	-104 909,36	-116 997,17
• Retraits			0,00
• Correction sur la valeur du solde			0,00
Fin de l'exercice:	-244 222,29	-1 314 148,65	-1 558 370,94
Valeur nette (A + B)	60 453,25	80 575,76	141 029,01

Les taux d'amortissement annuels appliqués à l'actif immobilisé sont les suivants:

Logiciels et matériels informatiques	25%
Matériel de télécommunication et d'audiovisuel	25%
Imprimerie, affranchissement, sécurité, immeubles, outillage	12,5%
Mobiliers	10%

Stocks

Les publications sont enregistrées dans les stocks de l'ETF et non dans les «coûts». Bien que la valeur commerciale des publications soit nulle, leur valeur de remplacement est estimée à 37 964,75 euros. Le nombre de publications en stock est légèrement supérieur à celui de l'an dernier du fait que l'ETF avait un nombre relativement élevé de nouvelles publications en 2009.

Préfinancement à court terme

Les préfinancements sont des paiements représentant pour leurs bénéficiaires une avance de trésorerie. Ils peuvent être divisés en plusieurs paiements décaissés au cours d'une période définie dans l'accord de préfinancement concerné. À la fin de l'exercice, les montants des préfinancements en suspens sont évalués au montant d'origine moins les montants rendus, les montants éligibles liquidés et les montants éligibles estimés qui ne sont pas encore liquidés à la fin de l'exercice et les réductions de valeur.

Créances à court terme

À la rubrique «créances à court terme», figurent les montants que doivent les clients et d'autres débiteurs, les avances versées au titre des missions en cours, les dépenses reportées et les créances sur des entités consolidées.

Comptes de trésorerie

Les valeurs disponibles sont comptabilisées dans le bilan au prix coûtant. Elles comprennent la caisse, les dépôts bancaires, les paiements envoyés aux banques et les intérêts reçus en janvier 2010 concernant 2009. Par rapport à l'exercice précédent, l'on constate une réduction due aux très exigeantes demandes de fonds en faveur de la CE.

Passif

Capital

Le capital se compose des bénéfices/déficits accumulés des années précédentes auxquels s'ajoute le résultat économique de l'exercice (voir aussi le tableau 2, État de variation des capitaux propres.)

Provision pour risques et charges

Sous cette rubrique figurent les charges reportées telles que les dettes à court terme et les régularisations lorsqu'il existe une incertitude concernant l'échéance ou le montant des dépenses futures nécessaires pour la liquidation de l'obligation légale. En 2009, la provision globale concernant des affaires juridiques en instance affiche une légère augmentation.

Une provision est également introduite pour l'adaptation des salaires refusée en 2009. Le Conseil ayant décidé en décembre 2009 d'appliquer aux salaires des fonctionnaires et des autres agents de l'Union européenne une augmentation de 1,85 % (au lieu de 3,7 %) à compter du 1^{er} juillet 2009, le président Barroso a fait remarquer que cette décision ne correspond pas aux règles de la «méthode» fixée dans le statut du personnel. Entre-temps, le collège a introduit un recours en annulation contre la décision du Conseil devant la Cour européenne de justice. Il est jugé probable que l'ajustement salarial (1,85 %) refusé devra, au bout du compte, être versé au personnel.

Dettes à court terme

Sont repris comme charges à payer les montants dus aux créanciers pour les biens livrés ou les services fournis et les préfinancements restant à liquider, en provenance de la CE ou d'autres institutions européennes. Les principaux facteurs ayant contribué à la réduction globale des dettes à court terme sont détaillés ci-dessous.

Les dettes courantes d'un montant de 3 426 670,44 euros sont liées principalement aux dépenses accumulées estimées concernant les crédits à reporter à 2010 et aux dépenses accumulées estimées concernant les préfinancements versés par l'ETF aux contractants. L'augmentation est due au fait que l'ETF avait plus de préfinancements versés en suspens (et de dépenses accumulées estimées) qu'en 2008. Le montant est ventilé comme suit:

Description	Montant
Fonds fiduciaire italien – Intérêts perdus en 2009	5 571,64
Reports – dépenses estimées liées à l'exercice 2009	2 315 869,70
Dépenses accumulées estimées concernant les préfinancements versés en 2009	1 105 229,10
TOTAL	3 425 670,44

Les actifs et les passifs, d'un montant de 710 703,06 euros, se décomposent ainsi: 206 974,25 euros pour des congés non pris en 2009 et 503 728,81 euros pour des fonds reçus du ministère italien des Affaires étrangères — 256 288,13 euros ne sont pas encore engagés, 247 440,68 euros sont à reporter.

Par rapport à 2008, l'on observe une réduction dans les préfinancements reçus d'entités consolidées de la CE, notamment dans le contexte de la subvention habituelle de la CE. Les fonds nécessaires, rigoureusement contrôlés, ont donné lieu à de fortes demandes de financement. Pour l'année 2009, l'ETF enregistre un résultat budgétaire «négatif» et, de ce fait, ne dispose pas de fonds à retourner à la CE.

Description de la convention	DG ou Service de la CE	Montant	Statut/commentaires
COMM (convention ETE MED)	DG AIDCO	5 000 000,00	Fonds perçus
SOUS-TOTAL		5 000 000,00	
Subvention ETF - intérêts à recouvrer	DG EAC	28 435,57	Intérêts perçus en 2009
Subventions de la CE	DG EAC	0,00	Résultats 2009
En attente d'apurement par la CE - MEDA-ETE	DG AIDCO	-4 549 826,89	Dépenses accumulées -> 2009
SOUS-TOTAL		-4 521 391,32	
TOTAL		478 608,68	

Les montants dus à la CE connus et confirmés par certaines entités figurent au chapitre «Autres dettes à court terme dues à des entités consolidées de la CE». Le montant total concerné représente 47 598,26 euros et il est associé aux services fournis par d'autres services de la CE et d'autres agences.

4. Analyse des flux de trésorerie

L'analyse des flux de trésorerie représente les mouvements de trésorerie, autrement dit la différence entre les encaissements et les décaissements au cours d'une période déterminée. L'on constate une réduction des flux de trésorerie en raison de très fortes demandes de fonds en faveur de la CE.

5. Compte de résultat budgétaire

Le résultat budgétaire de 2009 représente la différence entre:

- les recettes encaissées enregistrées durant cet exercice financier;
- le volume des décaissements effectués à partir des crédits de l'exercice financier concerné, plus les crédits du même exercice financier reportés à l'exercice financier suivant; et,
- les annulations des crédits reportés de l'exercice financier précédent.

Cette différence est augmentée ou réduite par:

- le solde résultant des profits et pertes de change enregistrés durant l'exercice financier;
- les résultats des années précédentes remboursés à la CE.

6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique

Le résultat budgétaire et son rapprochement du résultat économique sont présentés pour fournir au lecteur un tableau plus complet et démontrer la différence entre bilan économique et bilan budgétaire. L'ajout de ces données aide le lecteur à faire le lien entre le résultat basé sur l'encaissement du résultat budgétaire de 2009 et le résultat économique accumulé de 2009.

7. Éléments d'actif et de passif éventuels

Les éléments d'actif et de passif éventuels sont figurés séparément dans les états financiers et représentent des avoirs ou des engagements potentiels. Au chapitre des éléments d'actif éventuels, l'ETF a enregistré les garanties bancaires reçues pour les préfinancements payés. Au chapitre des éléments de passif éventuels, l'ETF a enregistré les RAL reconnus – Engagements de paiement sur crédits en souffrance.

V. REMARQUES SUR L'EXECUTION DU BUDGET ET LA GESTION FINANCIERE

1. Introduction

Principes budgétaires

Les principes budgétaires adoptés par l'ETF sont conformes aux dispositions du règlement financier de l'ETF, adopté par le conseil de direction de l'ETF le 10 janvier 2003 et complété par les modalités d'application adoptées le 8 septembre 2003. Les modalités d'application du règlement financier révisé de L'ETF sont encore en cours de révision. L'établissement et l'exécution du budget de la Fondation respectent les principes suivants:

- a) Unité et vérité budgétaire
- b) Annualité
- c) Équilibre
- d) Unité de compte
- e) Universalité
- f) Spécialité
- g) Bonne gestion financière
- h) Transparence

Structure du budget

L'état des dépenses du budget de l'ETF est présenté selon une nomenclature comportant une classification par destination. Il est donc divisé en cinq titres dont chacun se divise en chapitres, articles et postes.

L'ETF applique la nomenclature et la structure employées par la Commission européenne pour les titres 1, 2 et 3. Les titres 1 et 2 concernent les dépenses administratives tandis que le titre 3 est réservé aux dépenses opérationnelles.

- Le titre 1 englobe les dépenses relatives au personnel autorisé dans le tableau des effectifs de l'ETF et les dépenses concernant le personnel extérieur (y compris le personnel auxiliaire) et d'autres dépenses de gestion (y compris les frais de représentation).
- Le titre 2 couvre les dépenses administratives telles que les immeubles, le nettoyage et l'entretien, les locations, les télécommunications, l'eau, le gaz et l'électricité, ainsi que les dépenses de soutien (dont les frais de réunion).
- Le titre 3 couvre les dépenses relatives aux activités de l'ETF et notamment l'exécution de son programme de travail.

Les titres 4 et 5 concernent les budgets des fonds ou recettes affectés, associés à des contrats ou conventions particuliers conclus avec la CE et d'autres bailleurs de fonds. Ils se définissent de la manière suivante:

- Le titre 4 représente la coopération avec d'autres organisations. À l'heure actuelle, il ne comprend que les contributions du ministère italien des affaires étrangères.
- Le titre 5 représente la convention ETE-MED de la Commission européenne.

L'exécution du budget est préparée sur la base d'une «comptabilité de caisse modifiée». Le terme «modifiée» renvoie au fait que les montants reportés annuels sont inclus dans le budget.

Les «montants reportés» sont associés aux engagements légaux conclus durant l'exercice budgétaire. Ces montants sont liés au paiement de sommes dues concernant ces engagements à la fin de l'exercice.

Le terme «engagement légal» renvoie à des actions juridiquement contraignantes accomplies par l'ETF, par exemple à des contrats ou à d'autres accords signés et à des commandes placées.

Dans le contexte de l'exécution du budget, le terme «dépenses» recouvre les crédits d'engagement utilisés. Les crédits d'engagement utilisés sont des engagements payés en 2009 et des engagements (en partie) reportés sur 2010.

Des informations détaillées concernant les aspects pertinents de l'exécution du budget par titre, chapitre et poste, ainsi que des informations sur l'exécution du budget en 2009 sont fournies plus loin à la section «Utilisation des crédits».

Exécution du budget de l'ETF en 2009

Afin de fournir au lecteur un aperçu complet des activités financières liées à l'exécution du budget en 2009, un tableau reprenant les crédits d'engagement et de paiement est présenté ci-après. Les données relatives aux paiements portent non seulement sur ceux exécutés en 2009 et associés au budget 2009, mais également sur ceux exécutés en 2009 mais reposant sur les budgets des exercices précédents.

2. Utilisation des crédits

i. Crédits de l'exercice courant

Poste	Description	Crédits d'engagement					Budget initial 2009	Transferts 2009	Crédits de paiement						
		Budget initial 2009	Transferts 2009	Crédits d'engagement finaux disponible en 2009	Engagements 2009	Total des engagements reportés à 2010			Budget initial 2009	Transferts 2009	Crédits de paiement finaux disponibles en 2009	Paiements exécutés en 2009 en lien avec des engagements 2009	Paiements exécutés en 2009 en lien avec des engagements 2008		
1100	Traitements de base	6 908 000,00	-198 212,25	6 709 787,75	6 701 574,63	99,88%	240 000,00	6 908 000,00	-198 212,25	6 709 787,75	6 461 574,63	0,00	6 461 574,63	96,30%	240 000,00
1101	Allocations familiales	710 000,00	9 592,43	719 592,43	719 592,43	100,00%	0,00	710 000,00	9 592,43	719 592,43	719 592,43	0,00	719 592,43	100,00%	0,00
1102	Indemnités de dépassement et d'expatriation	900 000,00	74 825,59	974 825,59	974 825,59	100,00%	0,00	900 000,00	74 825,59	974 825,59	974 825,59	0,00	974 825,59	100,00%	0,00
1110	Agent contractuel	1 300 000,00	-19 220,75	1 280 779,25	1 280 779,25	100,00%	0,00	1 300 000,00	-19 220,75	1 280 779,25	1 280 779,25	0,00	1 280 779,25	100,00%	0,00
1112	Personnel local	157 000,00	15 563,03	172 563,03	172 563,03	100,00%	11 549,00	157 000,00	15 563,03	172 563,03	161 014,03	0,00	161 014,03	93,31%	11 549,00
1130	Assurance maladie	235 000,00	-8 933,59	226 066,41	226 066,41	100,00%	0,00	235 000,00	-8 933,59	226 066,41	226 066,41	0,00	226 066,41	100,00%	0,00
1131	Assurance accidents et maladie professionnelle	50 000,00	-3 067,03	46 932,97	46 932,97	100,00%	0,00	50 000,00	-3 067,03	46 932,97	46 932,97	0,00	46 932,97	100,00%	0,00
1132	Assurance chômage pour les agents temporaires	90 000,00	-1 474,57	88 525,43	88 525,43	100,00%	0,00	90 000,00	-1 474,57	88 525,43	88 525,43	0,00	88 525,43	100,00%	0,00
1140	Allocations de naissance et décès	2 500,00	-2 103,38	396,62	396,62	100,00%	0,00	2 500,00	-2 103,38	396,62	396,62	0,00	396,62	100,00%	0,00
1141	Frais de voyage annuel du lieu d'affection au lieu d'origine	140 000,00	-4 137,81	135 862,19	135 862,19	100,00%	0,00	140 000,00	-4 137,81	135 862,19	135 862,19	0,00	135 862,19	100,00%	0,00
1147	Indemnités pour service continu ou par équipes et pour garde sur le site et/ou à domicile	25 000,00	-15 883,16	9 116,84	9 116,84	100,00%	0,00	25 000,00	-15 883,16	9 116,84	9 116,84	0,00	9 116,84	100,00%	0,00
1172	Frais d'organisation de stages à la Fondation	21 000,00	5 746,55	26 746,55	26 746,55	100,00%	318,15	21 000,00	5 746,55	26 746,55	26 428,40	0,00	26 428,40	98,81%	318,15
1177	Autres prestations et services institutionnels d'audit	450 000,00	-120 916,41	329 083,59	329 065,02	99,99%	176 144,61	450 000,00	-120 916,41	329 083,59	152 920,41	0,00	152 920,41	46,47%	176 144,61
1180	Frais divers de recrutement	50 000,00	67 957,12	117 957,12	117 887,12	99,94%	14 953,03	50 000,00	67 957,12	117 957,12	102 934,09	0,00	102 934,09	87,26%	14 953,03
1181	Frais de voyage (début et fin de contrat)	7 000,00	-4 978,32	2 021,68	2 021,68	100,00%	0,00	7 000,00	-4 978,32	2 021,68	2 021,68	0,00	2 021,68	100,00%	0,00
1182	Indemnités d'installation	100 000,00	-3 636,01	96 363,99	96 363,99	100,00%	0,00	100 000,00	-3 636,01	96 363,99	96 363,99	0,00	96 363,99	100,00%	0,00
1183	Frais de déménagement	67 500,00	20 002,59	87 502,59	87 502,59	100,00%	14 990,00	67 500,00	20 002,59	87 502,59	72 512,59	0,00	72 512,59	82,87%	14 990,00

Poste	Description	Crédits d'engagement					Budget initial 2009	Transferts 2009	Crédits de paiement					
		Budget initial 2009	Transferts 2009	Crédits d'engagement finaux disponible en 2009	Engagements 2009	Total des engagements reportés à 2010			Crédits de paiement finaux disponibles en 2009	Paiements exécutés en 2009 en lien avec des engagements 2009	Paiements exécutés en 2009 en lien avec des engagements 2008	Montant total des paiements exécutés en 2009	Crédits de paiement reportés à 2010	
1184	Indemnités journalières temporaires	50 000,00	-35 797,69	14 202,31	14 202,31	100,00%	0,00	50 000,00	-35 797,69	14 202,31	0,00	14 202,31	100,00% 0,00	
1190	Coefficients correcteurs	800 000,00	30 130,97	830 130,97	830 130,97	100,00%	0,00	800 000,00	30 130,97	830 130,97	0,00	830 130,97	100,00% 0,00	
1191	Adaptation salariale	180 000,00	-127 744,37	52 255,63	52 255,63	100,00%	0,00	180 000,00	-127 744,37	52 255,63	0,00	52 255,63	100,00% 0,00	
Sous-total	Chapitre 11 - Personnel en activité	12 243 000,00	-322 287,06	11 920 712,94	11 912 411,25	99,93%	457 954,79	12 243 000,00	-322 287,06	11 920 712,94	11 454 456,46	0,00	11 454 456,46 96,09% 457 954,79	
1300	Frais de missions et de déplacement	1 056 000,00	-115 065,65	940 934,35	940 934,35	100,00%	218 463,68	1 056 000,00	-115 065,65	940 934,35	722 470,67	0,00	722 470,67	76,78% 218 463,68
Sous-total	Chapitre 13 - Missions et déplacements	1 056 000,00	-115 065,65	940 934,35	940 934,35	100,00%	218 463,68	1 056 000,00	-115 065,65	940 934,35	722 470,67	0,00	722 470,67	76,78% 218 463,68
1430	Service médical	30 000,00	-2 626,34	27 373,66	25 401,16	92,79%	5 980,00	30 000,00	-2 626,34	27 373,66	19 421,16	0,00	19 421,16	70,95% 5 980,00
1440	Formation interne	150 000,00	-5 420,45	144 579,55	144 579,55	100,00%	62 283,09	150 000,00	-5 420,45	144 579,55	82 296,46	0,00	82 296,46	56,92% 62 283,09
1490	Autres Interventions	30 000,00	-27 405,00	2 595,00	2 582,36	99,51%	2 582,36	30 000,00	-27 405,00	2 595,00	0,00	0,00	0,00	0,00% 2 582,36
Sous-total	Chapitre 14 - Infrastructure à caractère socio-médical	210 000,00	-35 451,79	174 548,21	172 563,07	98,86%	70 845,45	210 000,00	-35 451,79	174 548,21	101 717,62	0,00	101 717,62	58,27% 70 845,45
1520	Experts nationaux détachés	300 000,00	-216 311,80	83 688,20	83 688,20	100,00%	0,00	300 000,00	-216 311,80	83 688,20	83 688,20	0,00	83 688,20	100,00% 0,00
Sous-total	Chapitre 15 - Échange de personnel entre la Fondation et le secteur public	300 000,00	-216 311,80	83 688,20	83 688,20	100,00%	0,00	300 000,00	-216 311,80	83 688,20	83 688,20	0,00	83 688,20	100,00% 0,00
1700	Frais de représentation	10 000,00	2 000,00	12 000,00	10 329,12	86,08%	4 083,51	10 000,00	2 000,00	12 000,00	6 245,61	0,00	6 245,61	52,05% 4 083,51
Sous-total	Chapitre 17 - Frais de représentation	10 000,00	2 000,00	12 000,00	10 329,12	86,08%	4 083,51	10 000,00	2 000,00	12 000,00	6 245,61	0,00	6 245,61	52,05% 4 083,51
Sous-total	Titre 1 - DÉPENSES concernant les personnes liées à la fondation	13 819 000,00	-687 116,30	13 131 883,70	13 119 925,99	99,91%	751 347,43	13 819 000,00	-687 116,30	13 131 883,70	12 368 578,56	-	12 368 578,56	94,19% 751 347,43
2000	Location	6 500,00	2 221,00	8 721,00	8 719,00	99,98%	0,00	6 500,00	2 221,00	8 721,00	8 719,00	0,00	8 719,00	99,98% 0,00
2020	Eau, gaz, électricité et chauffage	130 000,00	-14 600,53	115 399,47	115 399,47	100,00%	0,00	130 000,00	-14 600,53	115 399,47	115 399,47	0,00	115 399,47	100,00% 0,00
2030	Nettoyage et entretien	313 500,00	-87 806,00	225 694,00	225 694,00	100,00%	11 925,26	313 500,00	-87 806,00	225 694,00	213 768,74	0,00	213 768,74	94,72% 11 925,26
2040	Aménagement des locaux	20 000,00	-8 153,10	11 846,90	11 846,90	100,00%	1 100,00	20 000,00	-8 153,10	11 846,90	10 746,90	0,00	10 746,90	90,71% 1 100,00
2050	Sécurité et surveillance	150 000,00	-45 423,30	104 576,70	104 576,70	100,00%	17 200,52	150 000,00	-45 423,30	104 576,70	87 376,18	0,00	87 376,18	83,55% 17 200,52

Poste	Description	Crédits d'engagement					Budget initial 2009	Transferts 2009	Crédits de paiement						
		Budget initial 2009	Transferts 2009	Crédits d'engagement finaux disponible en 2009	Engagements 2009	Total des engagements reportés à 2010			Budget initial 2009	Transferts 2009	Crédits de paiement finaux disponibles en 2009	Paiements exécutés en 2009 en lien avec des engagements 2009	Paiements exécutés en 2009 en lien avec des engagements 2008		
2090	Autres dépenses immobilières (y compris frais d'assurance et d'administration)	132 000,00	-38 777,84	93 222,16	93 222,16	100,00%	0,00	132 000,00	-38 777,84	93 222,16	93 222,16	0,00	93 222,16	100,00%	0,00
Sous-total	Chapitre 20 - Investissements en immobilier location d'immeubles et frais accessoires	752 000,00	-192 539,77	559 460,23	559 458,23	100,00%	30 225,78	752 000,00	-192 539,77	559 460,23	529 232,45	0,00	529 232,45	94,60%	30 225,78
2100	Matériel TIC	100 000,00	-6 676,00	93 324,00	93 323,84	100,00%	69 925,52	100 000,00	-6 676,00	93 324,00	23 398,32	0,00	23 398,32	25,07%	69 925,52
2101	Développement et achat de logiciels	170 000,00	-53 331,00	116 669,00	116 668,01	100,00%	77 658,81	170 000,00	-53 331,00	116 669,00	39 009,20	0,00	39 009,20	33,44%	77 658,81
2102	Autres dépenses	181 000,00	-22 817,53	158 182,47	158 182,47	100,00%	14 832,37	181 000,00	-22 817,53	158 182,47	143 350,10	0,00	143 350,10	90,62%	14 832,37
2103	Coûts des télécoms	100 000,00	36 500,00	136 500,00	136 500,00	100,00%	31 388,19	100 000,00	36 500,00	136 500,00	105 111,81	0,00	105 111,81	77,00%	31 388,19
2104	Coût des équipements de télécommunication	40 000,00	-33 798,00	6 202,00	6 201,81	100,00%	5 000,00	40 000,00	-33 798,00	6 202,00	1 201,81	0,00	1 201,81	19,38%	5 000,00
Sous-total	Chapitre 21 - Technologies de l'information et des communications	591 000,00	-80 122,53	510 877,47	510 876,13	100,00%	198 804,89	591 000,00	-80 122,53	510 877,47	312 071,24	0,00	312 071,24	61,09%	198 804,89
2200	Achat installations techniques et matériel bureautique	14 000,00	-13 738,00	262,00	261,81	99,93%	0,00	14 000,00	-13 738,00	262,00	261,81	0,00	261,81	99,93%	0,00
2202	Location installations techniques et matériel bureautique	30 000,00	-7 368,19	22 631,81	22 631,81	100,00%	0,00	30 000,00	-7 368,19	22 631,81	22 631,81	0,00	22 631,81	100,00%	0,00
2203	Entretien, utilisation et réparation des installations techniques et du matériel bureautique	4 000,00	-3 950,00	50,00	50,00	100,00%	50,00	4 000,00	-3 950,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	50,00
2210	Achat mobilier	11 000,00	-10 359,38	640,62	640,62	100,00%	0,00	11 000,00	-10 359,38	640,62	640,62	0,00	640,62	100,00%	0,00
2250	Achat de publications non opérationnelles et abonnements	6 000,00	-2 800,00	3 200,00	3 200,00	100,00%	2 752,25	6 000,00	-2 800,00	3 200,00	447,75	0,00	447,75	13,99%	2 752,25
Sous-total	Chapitre 22 - Biens meubles et frais accessoires	65 000,00	-38 215,57	26 784,43	26 784,24	100,00%	2 802,25	65 000,00	-38 215,57	26 784,43	23 981,99	0,00	23 981,99	89,54%	2 802,25
2300	Papeterie et fournitures de bureau	50 000,00	10 778,54	60 778,54	60 637,98	99,77%	37 942,41	50 000,00	10 778,54	60 778,54	22 695,57	0,00	22 695,57	37,34%	37 942,41
2320	Diverses dépenses financières	2 000,00	-1 000,00	1 000,00	734,13	73,41%	0,00	2 000,00	-1 000,00	1 000,00	734,13	0,00	734,13	73,41%	0,00
2330	Frais de contentieux	30 000,00	6 000,00	36 000,00	36 000,00	100,00%	10 876,63	30 000,00	6 000,00	36 000,00	25 123,37	0,00	25 123,37	69,79%	10 876,63

Poste	Description	Crédits d'engagement					Budget initial 2009	Transferts 2009	Crédits de paiement						
		Budget initial 2009	Transferts 2009	Crédits d'engagement finaux disponible en 2009	Engagements 2009	Total des engagements reportés à 2010			Budget initial 2009	Transferts 2009	Crédits de paiement finaux disponibles en 2009	Paiements exécutés en 2009 en lien avec des engagements 2009	Paiements exécutés en 2009 en lien avec des engagements 2008		
2350	Assurances diverses	14 000,00	2 644,37	16 644,37	16 422,96	98,67%	6 636,70	14 000,00	2 644,37	16 644,37	9 786,26	0,00	9 786,26	58,80%	6 636,70
2352	Frais divers de réunions internes	5 000,00	13 000,00	18 000,00	16 543,45	91,91%	0,00	5 000,00	13 000,00	18 000,00	16 543,45	0,00	16 543,45	91,91%	0,00
2355	Menues dépenses	4 000,00	-321,00	3 679,00	2 179,00	59,23%	0,00	4 000,00	-321,00	3 679,00	2 179,00	0,00	2 179,00	59,23%	0,00
2360	Publications au journal officiel	52 000,00	-49 641,20	2 358,80	2 358,80	100,00%	1 000,00	52 000,00	-49 641,20	2 358,80	1 358,80	0,00	1 358,80	57,61%	1 000,00
Sous-total	Chapitre 23 - Dépenses courantes de fonctionnement administratif	157 000,00	-18 539,29	138 460,71	134 876,32	97,41%	56 455,74	157 000,00	-18 539,29	138 460,71	78 420,58	0,00	78 420,58	56,64%	56 455,74
2400	Correspondance et frais de port	50 000,00	-4 800,00	45 200,00	45 200,00	100,00%	19 984,95	50 000,00	-4 800,00	45 200,00	25 215,05	0,00	25 215,05	55,79%	19 984,95
Sous-total	Chapitre 24 - Affranchissement et télécommunications	50 000,00	-4 800,00	45 200,00	45 200,00	100,00%	19 984,95	50 000,00	-4 800,00	45 200,00	25 215,05	0,00	25 215,05	55,79%	19 984,95
2500	Frais de réunion du conseil de direction	135 000,00	31 813,73	166 813,73	166 813,73	100,00%	48 244,20	135 000,00	31 813,73	166 813,73	118 569,53	0,00	118 569,53	71,08%	48 244,20
Sous-total	Chapitre 25 - Frais de réunion et de convocation	135 000,00	31 813,73	166 813,73	166 813,73	100,00%	48 244,20	135 000,00	31 813,73	166 813,73	118 569,53	0,00	118 569,53	71,08%	48 244,20
Sous-total	Titre 2 - Immeuble, matériel et frais divers de fonctionnement	1 750 000,00	-302 403,43	1 447 596,57	1 444 008,65	99,75%	356 517,81	1 750 000,00	-302 403,43	1 447 596,57	1 087 490,84	0,00	1 087 490,84	75,12%	356 517,81
3000	Achat de publications et d'abonnements opérationnels	22 000,00	0,00	22 000,00	18 857,48	85,72%	530,83	22 000,00	0,00	22 000,00	18 326,65	918,96	19 245,61	87,48%	0,00
3010	Publications générales - Unité Communication externe	455 000,00	703 125,05	1 158 125,05	1 157 217,98	99,92%	372 118,03	455 000,00	703 502,22	1 158 502,22	785 099,95	324 086,55	1 109 186,50	95,74%	0,00
3030	Associations professionnelles et frais de participation	8 000,00	-3 724,72	4 275,28	4 275,28	100,00%	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00	4 275,28	0,00	4 275,28	53,44%	0,00
3040	Frais de traduction - Subvention ETF	250 000,00	35 000,00	285 000,00	285 000,00	100,00%	55 051,85	250 000,00	35 898,11	285 898,11	229 948,15	55 738,76	285 686,91	99,93%	0,00
3040	Frais de traduction - Financement CDT	0,00	85 791,00	85 791,00	85 791,00	100,00%	70,00	0,00	85 791,00	85 791,00	85 721,00	0,00	85 721,00	99,92%	70,00
Sous-total	Chapitre 30 - Dépenses opérationnelles	735 000,00	820 191,33	1 555 191,33	1 551 141,74	0,00%	427 770,71	735 000,00	825 191,33	1 560 191,33	1 123 371,03	380 744,27	1 504 115,30	96,41%	70,00
3130	Frais d'assurance relatifs aux activités du programme de travail	8 000,00	-8 000,00	0,00	0,00		0,00	8 000,00	-3 224,53	4 775,47	0,00	2 136,55	2 136,55	44,74%	0,00

Poste	Description	Crédits d'engagement						Budget initial 2009	Transferts 2009	Crédits de paiement					
		Budget initial 2009	Transferts 2009	Crédits d'engagement finaux disponibles en 2009	Engagements 2009	Total des engagements reportés à 2010	Budget initial 2009	Transferts 2009	Crédits de paiement finaux disponibles en 2009	Paiements exécutés en 2009 en lien avec des engagements 2009	Paiements exécutés en 2009 en lien avec des engagements 2008	Montant total des paiements exécutés en 2009		Crédits de paiement reportés à 2010	
3140	Évaluation de l'impact et audit des activités du programme de travail	350 000,00	-2 300,60	347 699,40	343 774,63	98,87%	192 695,75	350 000,00	-2 300,60	347 699,40	151 078,88	99 865,29	250 944,17	72,17%	0,00
3150	ENP - Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone de voisinage	1 190 000,00	23 000,00	1 213 000,00	1 209 223,41	99,69%	643 464,40	1 190 000,00	48 000,00	1 238 000,00	565 759,01	473 271,04	1 039 030,05	83,93%	0,00
3160	IPA - Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone d'élargissement	1 090 000,00	65 244,55	1 155 244,55	1 152 974,53	99,80%	501 023,91	1 090 000,00	75 000,00	1 165 000,00	651 950,62	384 264,05	1 036 214,67	88,95%	0,00
3170	DCI - Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans l'instrument de coopération au développement	490 000,00	15 000,00	505 000,00	504 997,22	100,00%	231 242,81	490 000,00	15 000,00	505 000,00	273 754,41	131 958,17	405 712,58	80,34%	0,00
3180	ILP - Innovation & Apprentissage	440 000,00	162 175,45	602 175,45	595 179,99	98,84%	389 489,30	440 000,00	117 644,53	557 644,53	205 690,69	170 448,76	376 139,45	67,45%	0,00
Sous-total	Chapitre 31 - Actions prioritaires: activités du programme de travail	3 568 000,00	255 119,40	3 823 119,40	3 806 149,78	99,56%	1 957 916,17	3 568 000,00	250 119,40	3 818 119,40	1 848 233,61	1 261 943,86	3 110 177,47	81,46%	0,00
Sous-total	Titre 3 - Dépenses liées à des activités opérationnelles	4 303 000,00	1 075 310,73	5 378 310,73	5 357 291,52	99,61%	2 385 686,88	4 303 000,00	1 075 310,73	5 378 310,73	2 971 604,64	1 642 688,13	4 614 292,77	85,79%	70,00
Total	Budget total disponible	19 872 000,00	85 791,00	19 957 791,00	19 921 226,16	99,82%	3 493 552,12	19 872 000,00	85 791,00	19 957 791,00	16 427 674,04	1 642 688,13	18 070 362,17	90,54%	1 107 935,24

ii. Crédits reportés de 2008 à 2009

Poste	Description	Engagements reportés de 2008 à 2009	Crédits de paiement reportables de 2008 à 2009	Paiements exécutés pour les crédits 2008 en 2009	Crédits de paiement de 2008 annulés en 2009
1112	Personnel local	1 301,00	1 301,00	360,00	941,00
1172	Frais d'organisation de stages à la Fondation	80 236,74	80 236,74	63 835,94	16 400,80
1177	Autres prestations et services institutionnels d'audit	73 386,99	73 386,99	67 972,49	5 414,50
1183	Frais de déménagement	8 900,00	8 900,00	8 900,00	0,00
Sous-total	Chapitre 11 - Personnel en activité	163 824,73	163 824,73	141 068,43	22 756,30
1300	Frais de missions et de déplacement	284 380,74	284 380,74	208 879,06	75 501,68
Sous-total	Chapitre 13 - Missions et déplacements	284 380,74	284 380,74	208 879,06	75 501,68
1430	Service médical	10 152,22	10 152,22	5 620,66	4 531,56
1440	Formation interne	66 816,69	66 816,69	51 576,00	15 240,69
1490	Autres interventions	3 184,65	3 184,65	2 114,65	1 070,00
Sous-total	Chapitre 14 - Infrastructure à caractère socio-médical	80 153,56	80 153,56	59 311,31	20 842,25
1700	Frais de représentation	4 148,30	4 148,30	2 327,50	1 820,80
Sous-total	Chapitre 17 - Frais de représentation	4 148,30	4 148,30	2 327,50	1 820,80
Titre 1	Titre 1 - DÉPENSES concernant les personnes liées à la fondation	532 507,33	532 507,33	411 586,30	120 921,03
2010	Location	5 498,40	5 498,40	5 498,40	0,00
2020	Eau, gaz, électricité et chauffage	8 886,96	8 886,96	8 886,96	0,00
2030	Nettoyage et entretien	40 707,10	40 707,10	35 282,67	5 424,43
2040	Aménagement des locaux	1 254,71	1 254,71	1 254,71	0,00
2050	Sécurité et surveillance	22 226,55	22 226,55	21 116,76	1 109,79
2090	Autres dépenses immobilières (y compris frais d'assurance et d'administration)	5 734,68	5 734,68	5 238,16	496,52
Sous-total	Chapitre 20 - Investissements en immobilier location d'immeubles et frais accessoires	84 308,40	84 308,40	77 277,66	7 030,74
2100	Matériel TIC	7 334,62	7 334,62	7 334,62	0,00
2101	Développement et achat de logiciels	65 360,00	65 360,00	36 550,00	28 810,00
2102	Autres dépenses	23 106,75	23 106,75	19 817,10	3 289,65
2103	Coûts des télécoms	59 661,72	59 661,72	27 096,71	32 565,01
2104	Coût des équipements de télécommunication	5 800,00	5 800,00	5 075,02	724,98
Sous-total	Chapitre 21 - Technologies de l'information et des communications	161 263,09	161 263,09	95 873,45	65 389,64
2200	Achat installations techniques et matériel bureautique	1 003,06	1 003,06	1 003,06	0,00
2203	Location installations techniques et matériel bureautique	120,00	120,00	120,00	0,00
2210	Entretien, utilisation et réparation des installations techniques et du matériel bureautique	8 232,33	8 232,33	8 230,52	1,81
2250	Achat de mobilier	757,44	757,44	326,17	431,27
Sous-total	Achat de publications non opérationnelles et abonnements	10 112,83	10 112,83	9 679,75	433,08
2300	Chapitre 22 - Biens meubles et frais accessoires	23 930,73	23 930,73	22 437,89	1 492,84
2330	Frais de contentieux	10 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00

Item	Description	Engagements reportés de 2008 à 2009	Crédits de paiement reportables de 2008 à 2009	Paiements exécutés pour les crédits 2008 en 2009	Crédits de paiement de 2008 annulés en 2009
2350	Assurances diverses	11 447,77	11 447,77	9 736,39	1 711,38
2352	Frais divers de réunions internes	1 674,50	1 674,50	1 486,00	188,50
2355	Menues dépenses	500,00	500,00	267,34	232,66
2360	Publications au journal officiel	4 061,31	4 061,31	3 683,74	377,57
Sous-total	Chapitre 23 - Dépenses courantes de fonctionnement administratif	51 614,31	51 614,31	47 611,36	4 002,95
2400	Correspondance et frais de port	11 418,56	11 418,56	3 916,47	7 502,09
Sous-total	Chapitre 24 - Affranchissement et télécommunications	11 418,56	11 418,56	3 916,47	7 502,09
2500	Frais de réunion du conseil de direction	40 133,03	40 133,03	32 351,00	7 782,03
Sous-total	Chapitre 25 - Frais de réunion et de convocation	40 133,03	40 133,03	32 351,00	7 782,03
Titre 2	Immeuble, matériel et frais divers de fonctionnement	358 850,22	358 850,22	266 709,69	92 140,53
Total	Total crédits:	891 357,55	891 357,55	678 295,99	213 061,56

Pour le Titre 3, des engagements d'un montant total de 1 885 108,34 euros ont été reportés de 2008 à 2009. Ces engagements sont honorés au moyen des Crédits payés de 2009, et les montants payés sont repris dans le tableau «i. Crédits de l'exercice courant».

iii. Crédits affectés

Chapitre	Description	Crédits d'engagement				Crédits de paiement		
		Crédits d'engagement disponibles, y compris les engagements reportés à 2009	Engagements accumulés 2009	Crédits d'engagement reportés à 2010	Crédits de paiement final disponibles en 2009	Paiements 2009	Crédits de paiement reportés à 2010	
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2003	-	-	0,00%	-	3 733,87	3 610,00	96,68%
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2004	1 665,86	1 274,61	76,51%	391,25	29 255,15	20 405,86	69,75%
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2005	2 380,46	2 379,96	99,98%	0,50	14 046,07	13 342,60	94,99%
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2006	85 640,09	84 599,22	98,78%	1 040,87	178 623,95	97 878,75	54,80%
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2007	7 617,23	7 617,23	100,00%	-	52 257,76	45 155,72	86,41%
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2008	105 948,79	51 656,79	48,76%	54 292,00	351 750,79	151 119,87	42,96%
43	Coopération avec des institutions nationales - Fonds 2009	225 856,49	25 292,98	11,20%	200 563,51	225 856,49	20 282,47	8,98%
Total autres bailleurs de fonds:		429 108,92	172 820,79	40,27%	256 288,13	855 524,08	351 795,27	41,12%
51	Ressources humaines - fonds disponible les années précédentes	263 275,06	226 202,06	85,92%	-	263 275,06	119 928,67	45,55%
52	Voyages et indemnités journalières - fonds disponible les années précédentes	345 615,59	260 236,85	75,30%	-	345 615,59	187 769,79	54,33%
53	Autres frais (visibilité et Conférences/séminaires)	289 553,70	244 699,69	84,51%	-	289 553,70	156 505,11	54,05%
54	Activité d'acquisition pour la composante 3	-	-	0,00%	-	-	-	0,00%
55	Activité d'acquisition pour la composante 4	84 839,00	83 906,67	0,00%	-	84 839,00	83 906,67	98,90%
56	Audit financier	15 000,00	15 000,00	0,00%	-	15 000,00	-	0,00%
57	Imprévus	-	-	0,00%	-	-	-	0,00%
Total CE - convention MEDA-ETE:		998 283,35	830 045,27	83,15%	0,00	998 283,35	548 110,24	54,91%
Total	Total budget disponible:	1 427 392,27	1 002 866,06	70,26%	256 288,13	1 853 807,43	899 905,51	48,54%
								953 901,92

VI. TABLEAU DES EFFECTIFS DE L'ETF POUR 2009

Groupe de fonctions et grade	Tableau des effectifs 2009		Postes pourvus au 31 décembre 2009	
	Permanents	Temporaires	Permanents	Temporaires
AD 16				
AD 15				
AD 14		1		1
AD 13		3		
AD 12		8		6
AD 11		10		11
AD 10		5		3
AD 9		13		10
AD 8		11		6
AD 7		8		12
AD 6				1
AD 5				
Sous-total AD	—	59	—	50
AST 11				
AST 10		3		
AST 9		8		5
AST 8		4		3
AST 7		7		7
AST 6		10		7
AST 5		4		3
AST 4		1		3
AST 3				3
AST 2				5
AST 1				
Sous-total AST	—	37	—	36
Total	—	96	—	86

ANNEXE I: LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DE DIRECTION EN 2009

Commission européenne Présidente	M ^{me} Odile QUINTIN Directrice générale DG Éducation et Culture
Commission européenne Membre	M. Rutger WISSELS Directeur DG Relations extérieures
Commission européenne Membre	M. Timo SUMMA Directeur général adjoint DG Élargissement
Expert sans droit de vote* (réunion de juin/novembre)	M. Jean-François MEZIERES Conseil régional du Centre
Expert sans droit de vote* (réunion de juin/novembre)	D^r Stamatios PALEOCRASSAS Établissement d'enseignement pédagogique et technologique Faros
Expert sans droit de vote* (réunion de juin/novembre)	M^{me} Sara PARKIN Directrice co-fondatrice Forum for the Future
Autriche Membre	M. Karl WIECZOREK Expert de haut niveau Département de l'enseignement professionnel Ministère fédéral de l'Économie et du travail
Autriche Suppléant	M. Reinhard NÖBAUER Expert de haut niveau Enseignement et formation à vocation professionnelle Ministère fédéral de l'Éducation des sciences et de la culture
Belgique Membre	M ^{me} Micheline SCHEYS Chef de projet politique stratégique EFP Département de l'enseignement Ministère de la Communauté flamande
Bulgarie Membre	M ^{me} Valentina DEYKOVA Directrice Direction des politiques EFP Ministère de l'Éducation et des sciences
Bulgarie Suppléant	M ^{me} Emiliiana DIMITROVA Chef de la division du développement et des perspectives Direction des politiques EFP Ministère de l'Éducation et des sciences
Chypre Membre	M. Charalambos CONSTANTINOU Directeur Direction de l'enseignement secondaire technique et professionnel Ministère de l'Éducation et de la culture

* Conformément à l'art. 7.1, les trois experts nommés par le Parlement européen n'ont pas droit de vote.

Chypre Suppléant	M. Ilias MARKATZIIS Inspecteur ETP Direction de l'enseignement technique et professionnel Ministère de l'Éducation et de la culture
République tchèque Membre	M ^{me} Helena ÚLOVCOVÁ Directrice adjointe Institut national de l'enseignement technique et professionnel
République tchèque Suppléant	M ^{me} Katerina MOLNÁROVÁ Représentante du ministère Département pour l'enseignement et la formation professionnels Ministère de l'Éducation de la jeunesse et des sports
Danemark Membre	M. Roland Svarrer ØSTERLUND Conseiller principal Affaires internationales Ministère de l'Éducation
Danemark Suppléant	M. Philip PEDERSEN Conseiller principal Direction de l'enseignement professionnel secondaire supérieur Ministère de l'Éducation
Estonie Membre	M ^{me} Külli ALL Conseillère (Formation tout au long de la vie) Département de l'enseignement professionnel et de la formation des adultes Ministère de l'Éducation et de la recherche
Finlande Membre	M ^{me} Tarja RIIHIMAKI Conseillère d'éducation Division de l'enseignement professionnel Ministère de l'Éducation
Finlande Suppléant	M. Ossi V. LINDQVIST Ex-président du conseil finlandais d'évaluation de l'enseignement supérieur Université de Kuopio
France Membre (réunion d'avril/juin)	M ^{me} Agnès LECLERC Déléguée DAEI - Délégation aux affaires européennes et internationales Ministère du Travail des relations sociales et de la solidarité
France Membre (réunion de novembre)	M. Maurice MEZEL Chargé de Mission auprès du Délégué aux Affaires Internationales et Européennes Délégation aux Affaires Internationales et Européennes Ministère du Travail des relations sociales et de la solidarité
France Suppléant	M. Vincent HONORAT Chargé de mission à la DREIC (bureau 1) Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Allemagne Membre	M. Stefan SCHNEIDER Regierungsdirektor Übergreifende Fragen EU Bundesministerium für Bildung und Forschung

Allemagne Suppléant	M ^{me} Juliane REIMERS Regierungsrätin Bundesministerium für Bildung und Forschung
Grèce Membre	M. Athanassios OIKONOMOU Président de l'OEEK Organisation pour la formation et l'enseignement professionnels
Grèce Suppléant	M. Dimitrios GALAMATIS Vice-président de l'OEEK Organisation pour la formation et l'enseignement professionnels
Hongrie Membre	M. György SZENT-LÉLEKY Conseiller principal Département de la formation pour adultes et EFP Ministère des Affaires sociales et du travail
Irlande Membre	M. Niall MONKS Administrateur principal adjoint Ministère des Entreprises, du commerce et de l'emploi
Irlande Suppléant	M ^{me} Ann Mary REDMOND Directrice exécutive Ministère des Entreprises, du commerce et de l'emploi
Italie Membre	M. Alberto CUTILLO Conseiller Direction générale de l'intégration européenne Ministère des Affaires étrangères
Italie Suppléant	M. Luigi GUIDOBONO CAVALCHINI Président Services bancaires privés UniCredit
Lettonie Membre	M ^{me} Lauma SIKA Secrétaire d'État adjointe Fonds structurels et affaires européennes Ministère de l'Éducation et des sciences
Lettonie Suppléant	M ^{me} Dita TRAIDAS Directrice Agence pour le Développement de l'éducation
Lituanie Membre	M. Romualdas PUSVASKIS Directeur Département de l'enseignement professionnel et de l'enseignement et de la formation continu Ministère de l'Éducation et des sciences
Lituanie Suppléant	M ^{me} Giedre BELECKIENE Responsable de l'observatoire national (EFP) Centre de méthodologie pour l'enseignement et la formation professionnels
Luxembourg Membre	M. Antonio DE CAROLIS Directeur adjoint Services de la formation professionnelle Ministère de l'Enseignement et de la formation professionnelle
Luxembourg Suppléant	M ^{me} Edith STEIN Chambre de commerce du Grand-duché du Luxembourg

Malte Membre (réunion de novembre)	M. Christopher BEZZINA Secrétaire permanent Ministère de l'Éducation de la culture de la jeunesse et des sports
Malte Suppléant (réunion d'avril/juin)	M. Maurice GRECH Directeur principal Collège des Arts des Sciences et de la Technologie de Malte
Malte Suppléant (réunion de novembre)	M. Michael GRIMA Directeur adjoint Direction pour la qualité et les normes en éducation Ministère de l'Éducation de la culture de la jeunesse et des sports
Pays-Bas Membre	Mme Boukje SPIT Chef d'unité Innovation et information Direction de l'enseignement professionnel et de la formation des adultes Ministère de l'Éducation de la culture et des sciences
Pologne Membre	Mme Danuta CZARNECKA Directrice adjointe Département de la coopération internationale Ministère des Sciences et de l'enseignement supérieur
Pologne Suppléant	Mme Ewa RUDOMINO Chef adjointe de département Département de l'enseignement professionnel et continu Ministère de l'Éducation nationale
Portugal Membre	Mme Maria Cândida SOARES MEDEIROS Directrice générale Département pour les études prospectives et la planification Ministère de la Sécurité sociale et du travail
Portugal Suppléant	M. Francisco CANEIRA MADELINO Institut pour l'emploi et la formation professionnelle Ministère du Travail et de la solidarité sociale
Roumanie Membre (réunion d'avril/juin)	Mme Zoica VLADUT Directrice adjointe Centre national de développement de l'EFP
Roumanie Membre (réunion de novembre)	Mme Liliana PROTEASA Directrice générale Département de l'éducation Ministère de l'Éducation de la recherche et de la culture
République slovaque Membre	M. Juraj VANTUCH Analyste des politiques d'éducation (EFP) Faculté de l'éducation Université Comenius
Slovénie Membre	M. Elido BANDELJ Responsable de secteur Département de l'éducation des adultes Ministère de l'Éducation, des sciences et des sports
Slovénie Suppléant	Mme Jelka ARH Sous-sécrétaire Affaires UE et fonds structurels Ministère de l'Éducation, des sciences et des sports

Espagne Membre	M ^{me} Rosario ESTEBAN BLASCO Responsable d'unité Sous-direction générale EFP Ministère de l'Éducation de la politique sociale et des sports
Espagne Suppléant	M ^{me} Gema CAVADA BARRIO Assistante technique d'éducation Sous-direction générale et conseils EFP Ministère de l'Éducation et des sciences
Suède Membre	M. Per BYSTRÖM Directeur adjoint Ministère de l'Éducation et de la recherche
Suède Suppléant	M. Erik HENRIKS Conseiller spécial Département de l'enseignement secondaire supérieur Ministère de l'Éducation et de la recherche
Royaume-Uni Membre	M ^{me} Nicola SAMS Conseillère politique européenne Politique d'éducation de l'UE et écoles européennes Division Union européenne
Royaume-Uni Suppléant <i>(réunion de novembre)</i>	M. Nick PRESTON Policy Advisor EU Education Council Team (Conseiller politique équipe du conseil en éducation EU) Multilateral Education and Skills Division (division de l'éducation et des compétences multiculturelles) Joint International Unit